

Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 7 novembre 2022 à 20 h 00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Jonathan Morin et Johanne Maurice.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

2022-11-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par le conseiller Philippe Verly
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

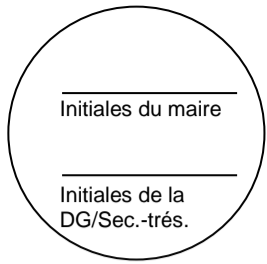
ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2022
4. Première période de questions du public
5. Autorisation des comptes
6. Rapports des différents comités
 - a. Mairie
 - b. Travaux publics
 - c. Régie incendie
 - d. Loisirs, culture, familles et aînés
 - e. Environnement
 - f. Trans-Appel
 - g. Urbanisme
7. Renouvellement adhésion Trans-Appel
8. ADMQ formation Le Budget municipal et son cycle financier
9. Dépôt des états financiers comparatifs
10. Résolution signature de l'entente pour l'enfouissement des matières résiduelles
11. Résolution pour achat du logiciel Sygem Avis et constats d'infraction

SÉCURITÉ PUBLIQUE

TRANSPORT

12. Résolution pour entente relative à la virée de Stoke



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

13. Résolution pour contrat de déneigement avec Entreprises JF Marcotte

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

14. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – octobre 2022

15. Résolution d'appui demande CPTAQ

16. Renouvellement-Entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2023

LOISIRS ET CULTURE

17. Résolution pour ajout clôtures à la patinoire

18. Parade de Noël de Windsor-contribution de Val-Joli

19. Contribution financière pour Opération Citrouille

20. Contribution financière pour la Guignolée des Chevaliers de Colomb

AUTRES

21. Affaires nouvelles et suivi

a. Campagne de financement de la Maison de la Famille Les Arbrisseaux

22. Deuxième période de questions

23. Correspondance

a. JP Cadrin : équilibrage du rôle 2024-2025-2026

b. Domtar-remerciement contribution Fondation Christian Vachon

c. Cercle des Fermières Windsor-Exposition annuelle

d. Chevaliers de Colomb-demande Guignolée

e. Club Optimiste-Opération citrouille

f. Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante-demande des PME taxation

g. Maison de la Famille Les Arbrisseaux-Campagne de financement

24. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2022-11-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2023

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2022, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
appuyé par le conseiller Raymond Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2022.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de personnes du public présentes

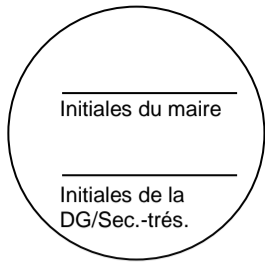
2022-11-03

5. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
appuyé par le conseiller Raymond Côté



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

4 novembre 2022

Liste des paiements émis

(du 2022-10-04 au 2022-11-08)

Poste Banque: 54-100-00-001

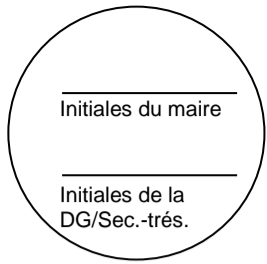
N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202200729 (I)			2022-10-05	334	BUREAU EN GROS		106,24 \$
202200727 (I)			2022-10-17	15	ADMQ		143,72 \$
202200730 (I)			2022-10-17	1131	DIVERS		29,87 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-100-00-001

279,83 \$

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202200703 (I)			2022-10-07	589	CONSEIL SPORT LOISIR DE		100,00 \$
202200704 (I)			2022-10-07	1360	ADN COMMUNICATION		50,41 \$
202200705 (I)			2022-10-07	143	BELL CANADA		75,78 \$
202200706 (I)	8116		2022-10-07	638	Fonds d'information sur le		10,00 \$
202200707 (I)			2022-10-07	678	ENVIRO CONNEXIONS		5 352,90 \$
202200708 (I)			2022-10-07	1355	EUROFINS ENVIRONEX		167,86 \$
202200709 (I)			2022-10-07	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202200719 (I)			2022-10-07	28	hydro		271,89 \$
202200720 (I)	8117		2022-10-11	745	FIDUCIE DESJARDINS		2 178,02 \$
202200721 (I)			2022-10-11	8	Retraite QUÉBEC		632,20 \$
202200722 (I)			2022-10-11	67	MINISTRE DU REVENU DU		6 225,36 \$
202200723 (I)			2022-10-11	68	RECEVEUR GENERAL DU		2 358,26 \$
202200724 (I)			2022-10-13	1477	Béton Barolet		3 684,82 \$
202200725 (I)			2022-10-13	78	SINTRA INC		398 769,91 \$
202200726 (I)			2022-10-13	645	LES CONSTRUCTIONS		1 814,37 \$
202200731 (I)			2022-10-19	32	INFOTECH		501,29 \$
202200702 (I)			2022-10-20	74	MINISTRE DES FINANCES		83 260,00 \$
202200732 (I)			2022-10-21	723	AXION		80,43 \$
202200733 (I)			2022-10-21	28	hydro		54,20 \$
202200734 (I)			2022-10-21	1426	FQM Assurances		87,20 \$
202200735 (I)			2022-10-21	34	JOURNAL ACTUALITÉS -		113,83 \$
202200736 (I)			2022-10-31	67	MINISTRE DU REVENU DU		6 103,34 \$
202200737 (I)			2022-10-31	68	RECEVEUR GENERAL DU		2 298,90 \$
202200738 (I)	8118		2022-10-31	745	FIDUCIE DESJARDINS		2 110,88 \$
202200739 (I)			2022-10-31	8	Retraite QUÉBEC		632,20 \$
202200740 (I)			2022-11-03	1367	GESTION ÉCONO PLUS INC.		137,74 \$
202200741 (I)	8119		2022-11-03	638	Fonds d'information sur le		20,00 \$
202200742 (I)	8120		2022-11-03	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		101,76 \$
202200743 (I)			2022-11-03	678	ENVIRO CONNEXIONS		7 407,29 \$
202200744 (I)			2022-11-04	1442	Traction Sherbrooke (555)		255,04 \$
202200745 (I)			2022-11-04	143	BELL CANADA		79,81 \$
202200746 (I)			2022-11-04	28	hydro		280,86 \$
202200747 (I)			2022-11-04	1204	9074-6827 Québec Inc.		907,79 \$
202200748 (I)			2022-11-04	1281	CENTRE D'EXTINCTEUR S.L.		251,47 \$
202200749 (I)	8121		2022-11-04	1474	9247-8296 Québec Inc.		9 054,28 \$
202200750 (I)			2022-11-04	1360	ADN COMMUNICATION		80,60 \$
202200751 (I)			2022-11-04	938	CENTRE DU TAPIS		91,97 \$
202200752 (I)			2022-11-04	1478	Construction Laurier Leroux		15 138,76 \$
202200753 (I)			2022-11-04	789	ÉNERGIE SONIC INC.		1 780,38 \$
202200754 (I)	8124		2022-11-04	1117	Les Entreprises D.J.R.B.		517,39 \$
202200755 (I)			2022-11-04	1034	LES ENTREPRISES PHILIPPE		3 795,90 \$
202200756 (I)			2022-11-04	42	EXCAVATION J.G. NAULT		448,40 \$
202200757 (I)			2022-11-04	887	EXCAVATION MICHEL		6 519,81 \$
202200758 (I)			2022-11-04	1394	DRUMCO ÉNERGIE		3 023,84 \$
202200759 (I)			2022-11-04	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		1 117,72 \$
202200760 (I)			2022-11-04	473	FRANK LOGAN & FILS INC.		1 034,78 \$
202200761 (I)			2022-11-04	94	GABRIEL COUTURE ET FILS		2 008,94 \$



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

202200762 (I)		2022-11-04	1480	Gazons J	1 345,90 \$
202200763 (I)		2022-11-04	1286	GILLES MAURICE	510,49 \$
202200764 (I)		2022-11-04	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	362,14 \$
202200765 (I)		2022-11-04	611	LETTAGE LW	119,57 \$
202200766 (I)		2022-11-04	35	LOCATION WINDSOR INC.	630,99 \$
202200767 (I)		2022-11-04	1292	LONGUS ESTRIE - 8348871	1 041,79 \$
202200768 (I)		2022-11-04	60	PIECES D'AUTO BILODEAU	110,36 \$
202200769 (I)		2022-11-04	1109	POULIOT ÉQUIPEMENT DE	199,13 \$
202200770 (I)		2022-11-04	78	SINTRA INC	3 492,86 \$
202200771 (I)	8122	2022-11-04	1479	9030-5814 Quebec inc.	1 471,37 \$
202200772 (I)		2022-11-04	1345	THERRIEN COUTURE JOLI-	621,99 \$
202200773 (I)		2022-11-04	1262	TRANSPORT-EXCAV.	5 132,20 \$
202200774 (I)	8123	2022-11-04	1482	Transport Éric Nault Inc.	758,84 \$
202200775 (I)		2022-11-04	14	VIVACO groupe coopératif	84,97 \$
202200776 (I)		2022-11-04	1078	JOSIANE PERRON	42,63 \$
202200777 (I)		2022-11-04	774	ENTREPRISE B. CHEVALIER	3 002,81 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000 **590 054,36 \$**

Total des paiements **590 334,19 \$**

Total des paiements émis par type

Total des chèques **118 855,60 \$**

Total des dépôts direct **471 478,59 \$**

590 334,19 \$

Total des paies émises (du 2022-10-04 au 2022-11-08)

Dépôt direct: 18 876,69 \$

Chèque: 0,00 \$

Total: 18 876,69 \$

6. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS :

a) mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

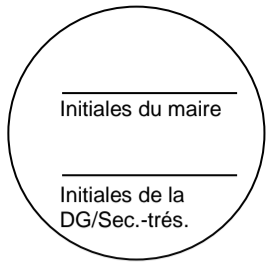
- l'asphaltage de la rue St-Antoine est terminé, les accotements seront faits le 9 novembre.
- L'asphaltage des sentiers au parc Floral est complété
- Le chauffage du garage et du surpresseur est démarré

b) Travaux publics : le conseiller Sylvain Côté mentionne que les équipements de déneigement sont installés sur les véhicules, des rampes ont été installées sur les estrades au parc du rang 10. Le nettoyage des stations de pompage a été effectué la semaine dernière.

c) Régie des incendies : Le conseiller Philippe Verly mentionne qu'à la dernière rencontre, une politique pour le remboursement des frais de repas a été adoptée.

d) Loisirs, familles et aînés: la conseillère Johanne Maurice mentionne qu'une rencontre a eu lieu du comité famille de l'entente loisirs avec Windsor pour préparer la Tournée des nouveau-nés. On invite les familles à s'inscrire avant le 13 janvier 2023. La parade de Noël de la ville de Windsor aura lieu le 4 décembre. Val-Joli est partenaire de la parade, on invite la population, les organismes et les entreprises commerciales et agricoles à participer à la parade, les formulaires sont disponibles à l'hôtel de ville de Val-Joli.

e) Environnement : Le conseiller Gilles Perron mentionne qu'il est important de bien communiquer à la population les changements que la nouvelle collecte des déchets apportera à compter de 2023, dont le changement de journée soit le mardi à la place du vendredi.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

f) Trans-Appel

Le conseiller Gilles Perron mentionne que le directeur général a remis sa démission. L'organisme est donc en recrutement. Parallèlement, les études quant au développement du transport collectif démontrent qu'il y a un besoin à ce niveau. L'avancement du dossier suit son cours.

f) Urbanisme :

Le conseiller Philippe Verly mentionne qu'il y a eu une rencontre du CCU qui a traité des sujets suivants : nomination de M. Philippe Laplante à titre de président du CCU, traitement d'une demande de changement de zonage et d'une demande à la CPTAQ.

2022-11-04

7. RENOUELEMENT ADHÉSION À TRANS-APPEL ET DÉSIGNATION À LA VILLE DE WINDSOR

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite renouveler son adhésion à Trans-Appel pour l'année 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite désigner la Ville de Windsor à titre d'organisme mandataire du service de transport adapté;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le Protocole d'entente;

QUE la municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel Inc. l'organisation du service de transport adapté;

QUE la municipalité de Val-Joli accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2022 et de payer la contribution municipale établie à 4.44\$ par personne pour un montant total de 7 410.36\$;

QUE la municipalité de Val-Joli accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2023 : 4.00\$ pour un déplacement local, 9.00\$ pour un déplacement hors-territoire (vers Sherbrooke);

QUE la municipalité de Val-Joli accepte les prévisions budgétaires 2023 de l'organisme Trans-Appel Inc.

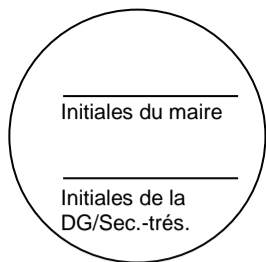
2022-11-05

8. ADMQ-FORMATION LE BUDGET MUNICIPAL ET SON CYCLE FINANCIER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite favoriser l'acquisition et le maintien de compétence pour ses employés;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation Le Budget municipal et son cycle financier offerte en ligne par l'ADMQ au montant de 399\$ plus taxes.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

9. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS PRÉVUS À L'ARTICLE 176.4 CM

La greffière trésorière dépose les 2 états comparatifs prévus à l'article 176.4 soit un état comparant les revenus et dépenses au 30 septembre 2022 comparativement à 2021 et un état comparant les revenus et dépenses connus au 1^{er} novembre 2022 et le budget prévu de l'exercice.

2022-11-06

10. RÉSOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE DE L'ENTENTE POUR L'ENFOUISSEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a conclu une entente avec Valoris pour l'enfouissement de ses matières résiduelles pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour l'enfouissement sera de 92\$ la tonne plus les redevances exigées au montant de 30\$ la tonne;

Le préambule fait partie intégrante de la résolution

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la signature de l'entente pour l'enfouissement des matières résiduelles avec Valoris aux conditions prévues à l'entente;

D'autoriser le maire Rolland Camiré et la directrice générale Marie-Céline Corbeil à signer tout document relatif à cette entente.

2022-11-07

11. RÉSOLUTION AUTORISANT L'ACHAT DU LOGICIEL SYGEM AVIS ET CONSTATS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite assurer un suivi optimal de ses avis et constats d'infractions

CONSIDÉRANT QUE Infotech propose le logiciel Sygem Avis et constats;

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser l'achat du logiciel Sygem Avis et constats au montant de 1650\$ plus taxes;

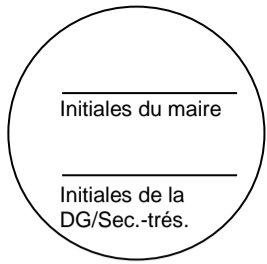
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

2022-11-08

12. RÉSOLUTION POUR ENTENTE RELATIVE À LA VIRÉE DE STOKE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a depuis 2002 maintenu une entente avec le propriétaire du lot se situant au coin du 10^e rang de Val-Joli et le chemin St-Laurent de Stoke afin d'utiliser l'entrée de son terrain comme point de tournage pour les camions de voirie pendant l'entretien d'hiver



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

CONSIDÉRANT QUE le terrain concerné appartient maintenant à un autre propriétaire, soit le Groupe Lieutenant;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite maintenir une entente pour l'utilisation hivernale de l'accès;

CONSIDÉRANT QUE un montant de 100\$ pour l'année 2022-2023 est proposé;

CONSIDÉRANT QUE cette entente se renouvelle chaque année à pareille date et est indexée annuellement de 5% jusqu'à ce qu'une des parties souhaite mettre fin à l'entente;

CONSIDÉRANT QUE le paiement de cette entente se fera annuellement en novembre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stoke était également signataire de l'entente de la virée avec l'ancien propriétaire en 2002;

Le préambule fait partie de la présente résolution

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser le paiement du montant prévu pour l'année 2022-2023 soit 100\$ en attendant la signature de l'entente afin de maintenir la virée pour la saison;

DE préparer un projet d'entente entre le propriétaire, la municipalité de Val-Joli et la municipalité de Stoke;

DE transmettre la présente résolution à la Municipalité de Stoke;

D'autoriser le maire Rolland Camiré et la directrice générale Marie-Céline Corbeil à signer tout document relatif à cette entente.

2022-11-09 13. DÉNEIGEMENT DU CHEMIN LAPLANTE ET DU RÉSERVOIR D'EAU SUR GOSHEN

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur qui effectuait le déneigement à l'hiver 2021-2022 a confirmé son intérêt à refaire le déneigement du chemin Laplante et du réservoir d'eau du chemin Goshen pour la saison hiver 2022-2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est satisfaite du travail réalisé en 2021-2022;

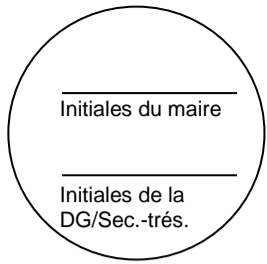
CONSIDÉRANT QUE Les Entreprises JF Marcotte a présenté sa soumission pour la saison 2022-2023;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adjuger le contrat de déneigement pour le chemin Laplante et le réservoir d'eau chemin Goshen pour l'hiver 2022-2023 à Les Entreprises JF Marcotte pour un total de 995 \$ taxes en sus pour le chemin Laplante et de 660 \$ taxes en sus pour le réservoir d'eau sur le chemin Goshen, le tout payable en 3 versements selon l'entente convenue entre Les Entreprises JF Marcotte et la Municipalité de Val-Joli.

HYGIÈNE DU MILIEU

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

14 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2021

- Émission de permis
- Dossier général demande de permis, demande d'informations/ information lotissement droit acquis
- Formation l'ABC des sols contaminés
- Tests d'eau
- Inspection pour avis d'infractions
- Avis d'infractions envoyées pour :
 - Contrat d'entretien des installations septique :
 - Installations septiques absentes

Permis octobre	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2021	0	5	36 000	1	0
2022	1 (bâtiment agricole)	3	8 000	2	0

2022-11-10

15. DEMANDE D'APPUI POUR DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOT 6 266 354

La demande d'appui est à l'effet de permettre un usage non agricole sur le lot 6 266 354.

CONSIDÉRANT QUE la demande est à l'effet de permettre la construction d'une résidence sur le lot 6266354;

CONSIDÉRANT QU'une autorisation à la commission de la protection du territoire agricole doit être accordée par la commission de la protection du territoire agricole afin de construire un bâtiment à usage autre qu'agricole dans la zone agricole;

CONSIDÉRANT QU'une recommandation de la municipalité sous forme de résolution doit accompagner la demande d'autorisation conformément à l'article 58.1 de la LPTAA;

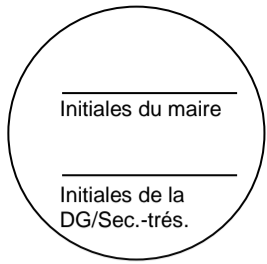
CONSIDÉRANT QUE la demande doit être motivée en considérant les critères de l'article 62 de la LPTAA;

CONSIDÉRANT QUE la demande porte sur une nouvelle utilisation à des fins autre que l'agriculture, la recommandation doit inclure une indication des espaces appropriés ailleurs dans le territoire de la municipalité locale et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande;

CONSIDÉRANT QUE des espaces appropriés pour une nouvelle utilisation résidentielle sont disponibles sur le territoire de la municipalité de Val-Joli;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme juge qu'une utilisation agricole du lot n'est pas possible compte tenu de sa dimension et des remblais par le passé;

CONSIDÉRANT QU'un îlot déstructuré est à proximité du lot en objet de la demande d'autorisation;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Val-Joli recommande au conseil municipal d'accorder son appui pour la demande d'autorisation à la commission de la protection du territoire agricole à l'effet de permettre l'utilisation à des fins autres qu'agricoles du lot 6 266 354 en tenant compte des critères de l'article 62 de la LPTAA.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Johanne Maurice
Appuyé par le conseiller Philippe Verly
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la municipalité de Val-Joli accorde son appui pour la demande d'autorisation à la commission de la protection du territoire agricole à l'effet de permettre l'utilisation à des fins autres qu'agricoles du lot 6 266 354 en tenant compte des critères de l'article 62 de la LPTAA.

2022-11-11

16. ENTENTE URBANISME ET GÉOMATIQUE AVEC LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS POUR 2023

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli désire participer à cette entente aux conditions suivantes;

- Ressource rédaction et support conseil : 50 \$/heure
- Ressource cartographie et support technique : 30 \$/heure

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Val-Joli adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnées;

QUE la municipalité de Val-Joli réserve un montant de 2350\$ pour l'année 2023 selon la répartition suivante : 41 heures pour la ressource rédaction et support conseil et 10 heures pour la ressource cartographique et support technique.

LOISIRS ET CULTURE

2022-11-12

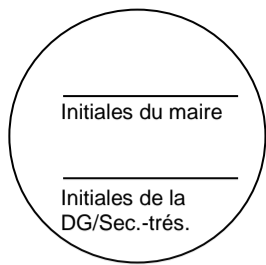
17. RÉOLUTION POUR AJOUT DE CLÔTURES À LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli souhaite compléter l'installation de clôtures à la patinoire suite à la pose des supports pour les paniers de basketball;

CONSIDÉRANT QU'Inter clôtures a déposé une soumission pour le projet au prix de 7873.99\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la pose ne pourrait avoir lieu qu'en 2023;

CONSIDÉRANT QUE pour s'assurer du prix de la soumission en raison de la fluctuation du prix des matériaux;



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Jonathan Morin
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'octroyer le contrat de pose de clôtures à la patinoire à Inter Clôtures au montant de 7873.99\$ plus taxes;

D'autoriser le paiement des matériaux pour l'exécution du contrat au montant de 5200.00\$ plus taxes;

2022-11-13 18. PARADE DE NOEL DE WINDSOR-CONTRIBUTION DE VAL-JOLI

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Windsor tiendra l'activité Parade de Noël en 2022;

CONSIDÉRANT QU'un budget de l'événement et une distribution de la contribution selon les modalités de l'entente de loisirs a été proposé pour les municipalités intéressées à contribuer et participer à l'activité;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE participer à la parade de Noël et de payer une contribution de 1950\$ pour la tenue de l'événement.

2022-11-14 19. DON POUR L'OPÉRATION CITROUILLE DU CLUB OPTIMISTE

CONSIDÉRANT QUE le Club Optimiste a fait parvenir une demande de soutien financier pour l'activité Opération Citrouille

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE verser un don de 200\$ pour la l'Opération Citrouille du Club Optimiste.

2022-11-15 20. DON POUR LA GUIGNOLÉE DES CHEVALIERS DE COLOMB

CONSIDÉRANT QUE la Guignolée des Chevaliers de Colomb a fait parvenir une demande de soutien financier pour la Guignolée;

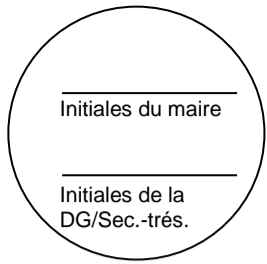
Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Johanne Maurice
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE verser un don de 500\$ pour la Guignolée des Chevaliers de Colomb.

21. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

2022-11-16 21a. CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA MAISON DE LA FAMILLES LES ARBRISSEAUX

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la Famille Les Arbrisseaux tient sa campagne de financement « Illumine nos familles »



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 7 novembre 2022

Il est proposé par le conseiller Jonathan Morin
Appuyé par le conseiller Gilles Perron
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE verser un don de 500\$ pour la campagne de financement de la Maison de la Famille Les Arbrisseaux par l'achat d'un sapin de Noël moyen.

22 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions.

23. CORRESPONDANCE

- a) JP Cadrin : équilibrage du rôle 2024-2025-2026
- b) Domtar-remerciement contribution Fondation Christian Vachon
- c) Cercle des Fermières Windsor-Exposition annuelle
- d) Chevaliers de Colomb-demande Guignolée
- e) Club Optimiste-Opération citrouille
- f) Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante-demande des PME
- g) Maison de la Famille Les Arbrisseaux-campagne de financement

2022-11-17

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 20h50. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et greffière-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire